

Département de la Haute-Loire
Arrondissement D'YSSINGEAUX
Communauté de Communes LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 30/04/2024
DECISION N° 20240430_B_061

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
Objet : Pépinière d'entreprises du Viaduc à Pont Salomon : Convention précaire d'occupation (bail) à passer avec Monsieur TRILLAND associé avec Monsieur CLUZEL - BVBS

Le Bureau,

N° 20240430_B_061

Considérant le premier renouvellement de la convention précaire d'occupation pour la SAS BVBS,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention précaire d'occupation (bail) à la pépinière du Viaduc à Pont Salomon à passer avec Monsieur TRILLAND associé avec Monsieur CLUZEL, Entreprise BVBS, ou toute société se substituant, aux conditions suivantes :
 - Module : E de 360 m²
 - Durée : 24 mois
 - Charges diverses mensuelles : 144,97 € au 1^{er} janvier 2024
 - Loyer mensuel chargé : 1 106,36 € HT au 1^{er} janvier 2024
 - Augmentation progressive du loyer :
 - Du 01/06/2024 au 31/05/2025 : 14 %
 - Du 01/06/2025 au 31/05/2026 : 10%
- et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Cette décision se substitue à compter du 1^{er} juin 2024 à la décision n°20240109_B_002 du Bureau Communautaire du 09 janvier 2024

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 30 avril 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240430-20240430_B_061-AU
Reçu le 22/05/2024